

De : COMPAS Vianney <vianney.compas@enedis.fr>

Envoyé : vendredi 3 février 2023 16:13

À : GELINET Solene (ENGIE BIOZ) <solene.gelinet@engie.com>

Objet : Retour ENEDIS // Projet de méthanisation - Ste Menehould

Bonjour Madame GELINET,

Suite à notre échanges téléphonique, voici le compte rendu de notre conversation :

- Le déplacement de la ligne sera à charge d'Enedis si PC déposé et validé pour mettre en conformité la ligne HTA présente sur votre parcelle
- Le déplacement d'ouvrage sera la solution techniquement réalisable et la moins couteuse.
- La solution que nous avons vu est celle d'une solution en souterrain pour une longueur d'environ 400m avec l'implantation de 2 supports d'arrêt de chaque côté afin de réaliser les remontées aéro-souterrain sur nouveau support d'arrêt.
- Le poste devra être si possible en limite de propriété afin de permettre à un technicien ENEDIS de venir à tout moment dans le poste sur incident ou manœuvre réseau... La localisation pourrait être à ses 2 endroits (recommandation).



Nous attendons donc votre Permis de construire ainsi que votre demande de raccordement définitive pour lancer les démarches de déplacement d'ouvrage pour la mise en conformité et le futur raccordement de votre poste client d'une puissance de 1000kW.

Dans l'attente de votre retour,

Restant joignable pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,

Vianney COMPAS

Interlocuteur Raccordement HTA

Pôle Grands Projets

Enedis-Direction Régionale Champagne-Ardenne

2 Rue Saint Charles

51100 REIMS

07 88 41 67 35

vianney.compas@enedis.fr

boite mail générique : dr-car-rachta@enedis.fr